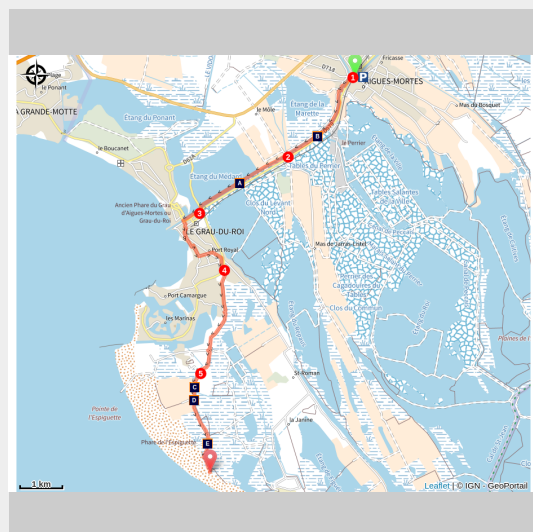


voie verte D'Aigues-Mortes à l'Espiguette

MEDITERRANEE CAMARGUE - Aigues-Mortes



Canal Saint-Louis (© B. JAURE - Gard Tourisme)

Boucle Cyclo qui vous mènera des remparts d'Aigues Mortes jusqu'au Phare de l'Espiguette et sa plage de sable fins.

Vous partirez des remparts d'Aigues Mortes, la ville reliée par canal à la Méditerranée vit Saint Louis

Infos pratiques

Pratique : Cyclo

Durée : 1 h 30

partir du port pour les croisades en 1248 et 1270. Vous rejoindrez Le Grau du Roi par la Via Rhône au coeur des paysages de la Camargue gardoise face aux salins du Midi. Découvrez la maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise pour en savoir plus sur ces paysages typiques. Arrivés au phare de l'Espiguette, vous pourrez alors pleinement profiter des vastes étendues de plages!

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play

Longueur : 13.4 km

Dénivelé positif : 12 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux et rivières, Espace Naturel, Faune et Flore

Itinéraire

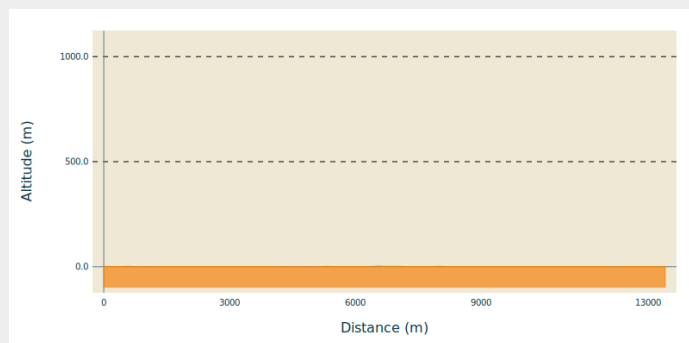
Départ : Aigues Mortes

Arrivée : Aigues Mortes

Balisage :  Voie Verte

Communes : 1. Aigues-Mortes
2. Le Grau-du-Roi

Profil altimétrique



Altitude min 0 m

Altitude max 3 m

 **ATTENTION** : fermeture de l'accès ViaRhône pour travaux entre Aigues-Mortes et le Grau du Roi jusqu'au 30 mai 2025 à 17h. Plus de renseignements sur <https://www.viarhona.com/travaux-en-cours-sur-viarhona> 

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

D- Parking des remparts. Traversez le Canal du Rhône à Sète et prenez à gauche au poteau "**La Rayette**".

1. Longez le canal vers "**La Marette**" (découvrez l'écomusée à la Maison du Grand Site de France de la Camargue gardoise) poursuivez en direction du "**GRAU DU ROI**".
2. Passez "**Le Grand Môle**" continuez tout droit jusqu'à "**L'Etang du Médard**", traversez sur le pont pour rejoindre "**Les Arènes**".

3. Suivre "**LE GRAU DU ROI - CENTRE**" poursuivez sur "**Le Quai Colbert**". Au Pont Tournant, prendre à gauche la Rue des Alliés, poursuivez Rue de la Victoire, puis prenez à droite Rue de la Rotonde, au rond-point prenez à droite et longez la plage sur l'Avenue Frédéric Mistral. Suivez l'avenue à gauche et prenez la 1ère à droite pour suivre sur 300m la Rue Folco de Baroncelli, prenez la 3e à gauche Rue Pierre Brossolette pour récupérer au rond point l'Avenue de Camargue sur la droite.
4. Au rond-point, récupérez la voie verte sécurisée de l'Espiguette pour poursuivre en face le long de la Route de l'Espiguette. (⚠ Prudence en traversant!)
5. Au poteau "**Mayorque**", poursuivez sur "**Sicarex**" et "**LES BARONNETS**" pour arriver parking de l'Espiguette et profiter de la plage.

Sur votre chemin...



Étang du Médard (A)



Vin des sables de Camargue (C)



Phare de l'Espiguette (E)



Salins d'Aigues Mortes (B)



Poste d'observation Lagune du Sicarex (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Prudence en centre ville.
Veuillez respecter le code de la route.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Aigues Mortes, à 44 km au sud de Nîmes par la D979

Parking conseillé

Parking des remparts

Source



Cet itinéraire est géré
par le Département du
Gard
[https://www.gard.fr/
accueil.html](https://www.gard.fr/accueil.html)

Sur votre chemin...



Etang du Médard (A)

L'étang du Médard est une lagune côtière méditerranéenne de 140 ha abritant un riche patrimoine naturel.

Il s'intègre dans les paysages typiques de la Camargue gardoise et fait partie des zones humides littorales, rares et précieuses, que sont les marais d'eau douce, les prairies humides et mares dunaires, les zones salines et lagunes littorales. Ces espaces présentent un fort intérêt paysager et écologique et rendent de nombreux services à l'Homme (vis à vis des risques d'inondation, de la qualité de l'eau, etc.). Ses eaux sont saumâtres : elles sont alimentées en eau douce par le bassin versant et en eau salée par les échanges avec la mer. Les ouvrages hydrauliques situés autour de l'étang, facilitent les échanges entre les eaux du chenal maritime (connecté au fleuve Vistre) et celles du fleuve Vidourle. Tous deux sont connectés à la mer Méditerranée. On y rencontre de nombreuses espèces de poissons migrateurs (anguilles, muges, soles, loups, dorades) et sédentaires (joëls, blennies, gobies et syngnathes).



Salins d'Aigues Mortes (B)

D'une superficie équivalente aux vingt arrondissements de Paris, les salins occupent un important espace entre la mer et les remparts d'Aigues Mortes.

Faits de multiples tables salantes, qui prennent une couleur rosé lorsque la saturation en chlorure de sodium est à son comble au début de l'été.

les salins constituent un lieu d'accueil prisé par la faune et la flore de Camargue, notamment les colonies de flamants roses. Alimentées d'eau de la mer méditerranée, elles sont le lieu de production de sel alimentaire et industriel et de la célèbre Fleur de Sel de Camargue récoltée manuellement.

La récolte débute au mois d'août pour se terminer début octobre. La production est stockée sous forme de grands tas appelés camelles qui sont visibles de fort loin.



Vin des sables de Camargue (C)

Le territoire de l'IGP vins de sable de Camargues s'étend sur près de 3000 hectares, c'est un terroir unique en France pour la production de vins.

La vigne est cultivée sur des sables dunaires d'apports rhodaniens, marins et éoliens formant le cordon littoral. Le paysage est unique entre lagunes et marais salants. La diversité biologique de l'environnement est exceptionnelle, plus de 1000 espèces faune et flore sont répertoriées.

Le sable y est très homogène, au moins 90% est presque entièrement dépourvu d'argile et de limons.

L'influence marine sur les vignobles est très marquée.

C'est sur cette terre qu'est installé le siège de l'Institut Français de la Vigne et du Vin, qui effectue notamment des recherches scientifiques pour l'adaptation de la vigne aux nouvelles conditions climatiques.

Crédit photo : T.LÉVY - FFRandonnée Gard



Poste d'observation Lagune du Sicarex (D)

Dans ce poste vous pourrez observer la faune de la Camargue, en particulier les oiseaux, sans les déranger !

Les lagunes languedociennes et camarguaises sont des étangs d'eau salée (salinité importante pouvant atteindre ou dépasser celle de la mer) souvent reliés naturellement à la mer par un « grau » ou artificiellement par un canal. Les lagunes ne sont, en général, pas très profondes et certaines peuvent même s'assécher partiellement en été, laissant souvent la place à la sansouïre.

La grande diversité des lagunes est à l'origine d'une biodiversité importante notamment piscicole et avifaunistique. Les lagunes profondes jouent un rôle de nurserie pour de nombreux poissons marins du Golfe du Lion (daurades, muges, anguilles, etc). Les lagunes peu profondes sont des zones d'alimentation pour de nombreux échassiers et limicoles (flamants roses, avocettes, chevaliers, gravelots, etc).

Les lagunes souffrent en général d'un morcellement excessif (routes, canaux, digues) et d'un enrichissement en matières organiques de l'eau pouvant conduire aux « malaïgues » estivales (désoxygénation de l'eau).

Texte : Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise - <https://www.camarguegardoise.com/>

Crédit photo : T.LÉVY - FFRandonnée Gard



Phare de l'Espiguette (E)

Le début de la construction du phare date de 1866 pour remplacer le vieux phare du Grau du Roi jugé pas assez efficace. Le phare a été mis en service en 1869. Construit à l'origine à une cinquantaine de mètres du rivage, il s'y trouve aujourd'hui à plus de 700 mètres, à cause de l'ensablement de la plage.

Il a une portée de 24 milles marins (environ 44 km), c'est un feu tournant à 3 éclats groupés toutes les 12 secondes. La lumière est produite par une ampoule halogène de 1000w.

Le phare fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 9 octobre 2012. Propriété de la Marine Nationale il est interdit de pénétrer sur le terrain. Une ouverture au public est en réflexion pour 2022 ou 2023.

Crédit photo : T.LÉVY - FFRandonnée Gard